

Province de **HAINAUT**
Arrondissement de **TOURNAI**

Mont de l'Enclus, le 10 février 2014

Administration Communale

de et à Place n°2
7750 **MONT DE L'ENCLUS**

Tél. : 069/76.82.63
069/76.91.69
Fax. : 069/76.97.82

Site : <http://www.montdelenclus.be>
e-mail : info@montdelenclus.be
e-mail : marie.dufrasne@publilink.be

OBJET : Procès-verbal de la réunion citoyenne du 07 février 2014 - RUSSEIGNIES

Présents :

Mr JP Bourdeaud'Huy ; Bourgmestre
Mr G. Weystman ; Echevin des travaux
Mme M. Dufrasne ; Employée d'administration

Citoyens présents :

Mr JP Béghin ; Journaliste Vers l'Avenir
Mr J. Boucart ; Inspecteur de Police de la Zone du Val de l'Escaut

Rue Labroye : Mr et Mme Cindy De Witte ; Mme Marie-Claire Laureyns ; Mr Aloïs De Witte ;
Mme Albertine Pattyn ; Mr Dany Terras ; Mr Marc Detemmerman ; Mr Roger Verbeke ; Mme
Raymonde Liviau ;

Chaussée de Renaix : Mr Roger Verstraete ; Mme Arlette Lambert ; Mr Marcel Turpin ; Mr
Michel Lauwerier ;

Rue Guerissart : Mme Carine Devos ; Mr Guy Antoin ; Mr Gérard D'Hondt ;

Rue des Marais : Mr Adolphe Verbeke ;

Rue du Trieu : Mr Karl Cousaert ;

Couture du Moulin : Mr Guy Tonneau ;

Rue de la Cure : Mr Joseph Henneuse ;

Mr le Bourgmestre ouvre la séance à 19h40 et remercie les personnes présentes.

Un procès-verbal qui reprendra l'ensemble des remarques discutées ce jour, sera transmis à
chaque personne présente et sera consultable sur le site de la commune.

L'intérêt porté à cette réunion est d'informer les citoyens des actions menées par la
commune, des futurs projets et de donner la parole aux citoyens.

Présentation des projets en cours par Mr le Bourgmestre :

Les finances

Si la commune n'a pas d'argent, elle ne peut pas faire de projets. La Région Wallonne présente un déficit important et de ce fait les communes reçoivent de moins en moins de subsides.

Les projets sélectionnés doivent être les bons.

Mais à Mont de l'Enclus, les finances sont bonnes puisqu'un boni de 600.000 € existe.

Les taxes restent inchangées et le risque de licenciement du personnel n'est pas d'actualité.

Travaux et voiries agricoles

Un budget de 2.000.000 € de travaux a été inscrit à l'extraordinaire pour 2014.

En 2014, des travaux sont prévus à la Chaussée de la Libération, à Rue de la Station, au Haut Chemin et à la Rue de l'Alouette.

En 2015, réfection Amougies-Russeignies (Rue des Marais) et rénovation de la Rue des Joncs à Russeignies (Chemin agricole).

Salle Communale des fêtes d'Amougies

Les travaux de rénovation de la Salle des fêtes ont commencé en 2013 par la réfection de la toiture pour un montant de +- 75.000 €.

En 2014, des travaux sont prévus au niveau de l'électricité, de l'éclairage, du revêtement mural, de la sonorisation et du bar.

En 2015, une cuisine professionnelle sera installée.

Local des 3x20 à Russeignies

La fin des travaux est prévue à la fin du 1^{er} semestre 2014.

Local des 3x20 à Anseroeul

Celui-ci sera opérationnel d'ici 1 mois ou 2.

Inondations

La construction des bassins d'orage à Orroir est terminée.

Marais du Pré à Anseroeul : le projet est en cours et un investissement de 308.000 € est prévu.

Rue Labroye à Russeignies : étude en cours

Rue des Marais à Amougies : étude en cours (problématique d'égouttage)

Rue des Marais à Russeignies : étude en cours

Mr le Bourgmestre rappelle l'efficacité des bandes herbeuses. Les agriculteurs sont rémunérés 1.500€/ha et le citoyen est en sécurité.

Une étude a été demandée à HIT pour diagnostiquer tous les points noirs de la commune.

Tourisme

Acquisition de la tour :

La commune a fait l'acquisition de la tour.

Mr le Bourgmestre signale qu'il était important de faire cette acquisition pour le tourisme.

La Tour est un monument incontournable pour les touristes et les habitants.

Dans un premier temps, des travaux de restauration sont prévus et par la suite, le Collège pourrait envisager de construire une 2^{ème} tour sur la 1^{ère} pour lui redonner la même fonction qui était la sienne il y a 30 ans.

Rénovation Maison des Randonneurs :

La Maison des Randonneurs fait l'objet de débat depuis plusieurs années. Nous voulons lui donner une nouvelle affectation, à savoir :

- Un centre culturel : 3 à 4 expositions de qualité par an
- Un point info tourisme

L'ouverture est prévue pour le weekend Pascal et nos citoyens seront cordialement invités.

Ravel :

Celui-ci sera opérationnel fin 2014.

La commune s'opposait dans le passé au projet parce qu'il fallait exproprier de nombreux citoyens, le Ravel devait passer par l'entreprise Cousaert alors qu'à l'époque, 150 ouvriers y travaillaient encore, et le terrain de football devait être déplacé. Un itinéraire a été retenu qui ne prévoit plus d'expropriation.

Le Ravel passera à la Rue du Rivage - > Gare d'Orroir - > Chemin de Fer - > Chemin 21 -> Aéroport - > Rue Vertbreucq - > Carrefour Saint-Pierre - > Rue des Marais - > Carrière Talpe

Projet de liaison entre la Flandre et la Wallonie :

D'ici un an, un pont sera construit au dessus de l'Escaut pour les piétons et les cyclistes.

Développement du nouveau site internet communal

Une remise à jour complète du site a été effectuée.

Celui-ci sera actif le 1^{er} mars 2014.

Il permettra aux citoyens de commander des documents administratifs par internet, d'effectuer des réservations de salle,...

Développement rural

Cette opération débutera en 2014. Ideta est l'auteur de projet qui a été désigné.
La participation citoyenne est bienvenue et souhaitée.

Révision PCA (Plan Communal d'Aménagement)

Un glissement de terrain a endommagé plusieurs habitations de la rue du Renard et de la rue du Caumont et a nécessité l'intervention du Fonds des Calamités pour plus de 50 millions de francs belges.

Actuellement, tous les habitants repris dans cette zone qui souhaitent entamer des rénovations ou des agrandissements doivent au préalable effectuer des études et des conditions draconiennes leur sont imposées.

Mr le Bourgmestre signale que son souhait est que les habitants puissent agrandir et entamer des travaux de rénovations sans contraintes d'où la demande de révision du PCA.

Centre de lecture publique

Le Centre de lecture publique est reconnu autonome en catégorie 1 depuis juin 2013. Il est ouvert du lundi au samedi et 2 bibliothécaires vous y accueillent.

Mr le Bourgmestre invite les citoyens à y aller.

Prix démocratique : -18 ans inscription gratuite
+ 18 ans : 2,50€ / an.

Il y a 250 lecteurs à ce jour pour la commune de Mont de l'Enclus.

Des cours d'informatique de qualité sont organisés 2 jours par semaine.

Depuis peu, des livres en néerlandais sont proposés et de nouvelles animations sont prévues.

Culture/Jeunesse

Diverses festivités sont prévues :

- Fête des voisins
- Fête de septembre
- Plaines de jeux communales
- Carnaval des enfants
- Festival Woodstock : festival Pop Music, en 1969, Amougies a accueilli un festival hippies. En 2014, nous fêtons le 45^{ème} anniversaire. L'organisation du festival est prévue le samedi 23 août et se fera au même endroit qu'il y a 45 ans, c'est-à-dire à l'aérodrome d'Amougies. Ce festival est soutenu par la Commune de Mont de l'Enclus. Des activités débiteront à 15h jusque 03h00.

Police et sécurité

Nous avons installés des panneaux signalétiques et des radars préventifs.

La police est de plus en plus présente sur les routes.

Mr le Bourgmestre souhaite que la police fasse de la prévention et non de la répression !

En 2013, +- 40 vols ont été enregistrés sur le Mont de l'Enclus, nous sommes la commune du Val de l'Escaut a en avoir le moins.

Mr le Bourgmestre souhaiterait organiser une réunion entre la police et les citoyens pour la prévention vol.

Une plainte au Comité P a été déposée parce qu'on était en manque d'effectif. Suite à cette plainte, 3 agents supplémentaires ont été engagés.

Mr le Bourgmestre rappelle qu'une équipe n'est pas suffisante sur le Mont de l'Enclus, il faut au moins 2 équipes.

Cimetières communaux

Différents travaux seront effectués dans les cimetières des différents villages.

Les aménagements de nouvelles pelouses de dispersion ainsi que des ossuaires sont prévus.

Problématique éoliennes

Une enquête publique a été réalisée. De très nombreuses signatures contre ce schéma directeur nous sont parvenues.

La commune a émis un avis négatif parce qu'il serait plus judicieux de les placer le long des autoroutes et qui serait moins dérangeant pour les citoyens.

Antenne GSM

Le projet de placement était prévu sur l'ancien site UCO, actuellement Zone du Grand Pré à Amougies. Malgré une pétition de 800 signatures, l'antenne GSM sera implantée. Le Ministre Henry a accordé le permis d'urbanisme. Le Collège a décidé de ne pas aller en recours au Conseil d'Etat car ça prendrait trop de temps, au moins 10 ans. Les citoyens de l'Enclus du Haut sont très demandeurs de meilleur relais GSM.

20h35 : Parole aux citoyens

- **Monsieur Adolphe Verbeke** soulève le problème des inondations à la Rue des Marais et Chez Masure également.

Monsieur Guy Weystman répond que la balayeuse achetée récemment pourrait régler de nombreux problèmes mais qu'on attend toujours qu'elle soit immatriculée.

- **Monsieur Adolphe Verbeke** signale que Mme Mas s'est faite piégée avec Devoet pour avoir mis 35 cm de terre supplémentaire. L'écoulement des boues va chez Zémir Boudry et le Docteur Privé. Il fait remarquer qu'il suffirait qu'un ouvrier aille avec une pelle dans le fossé.

Monsieur Guy Weystman répond qu'une étude est en cours pour arranger tout le coin.

Monsieur le Bourgmestre répond que c'est une intervention judicieuse. Pour compléter, il trouve regrettable que la prairie de Stéphane Coëz soit devenue un champ et que malheureusement les phénomènes naturels ne s'améliorent pas.

- **Monsieur Gérard D'Hondt** signale que Mr Monnier a cassé les tuyaux et demande si on a une solution ?

Monsieur Guy Weystman répond que Mr Monnier a demandé une régularisation et qu'une étude est en cours.

- **Monsieur Gérard D'Hondt** répond que la police ne fait pas son travail et que c'est Monsieur Guy Weytsman qui lui a dit. Il demande si les travaux sont payés par la commune ?

Monsieur Guy Weytsman répond que non.

- **Monsieur Guy Tonneau** souhaite parler de Mont de l'Enclus en fleurs. Il demande si on pourrait faire quelque chose pour les abeilles.

Monsieur le Bourgmestre répond qu'un Plan Maya existe et que la commune est en train de choisir des emplacements.

- **Monsieur Guy Tonneau** répond que les fleurs pour les abeilles sont belles et peu coûteuses.

Monsieur le Bourgmestre invite Monsieur Guy Tonneau samedi prochain à 10h30 pour une réunion concernant le plan Maya.

- **Monsieur Guy Tonneau** souhaite qu'un brigadier fasse le tour de la commune pour voir s'il n'y a rien dans les fossés et souhaiterait qu'on retire le mont de sable sur le trottoir en face du n°67 à la Rue Couture du Moulin. Il signale également qu'il y a du bois dans le fossé en montant la Chaussée de Renaix.

Monsieur Guy Weytsman répond qu'il faut passer à vélo ou à pied parce qu'en voiture on ne voit rien.

- **Monsieur Karl Cousaert** souhaite parler du lotissement à la Rue Labroye. Si on laisse construire, toute la Rue Labroye sera inondée.

- **Madame Cindy De Witte** signale qu'on a commencé par 2 terrains sur ce lotissement et maintenant qu'il y en a 3 en vente. Elle signale également que si on remonte ces terrains, sa maison sera inondée.

Monsieur Bourgmestre répond qu'il va contacter le propriétaire de ces terrains.

- **Madame Marie-Claire Laureyns** signale qu'il n'y a plus de fossé derrière chez elle.

Monsieur le Bourgmestre évoque l'idée de faire un bassin d'orage à cet endroit.

- **Madame Cindy De Witte** demande s'il y a moyen d'avoir du produit pour pulvériser devant chez elle.

- **Monsieur Guy Antoin** signale que les containers de la Firme Gilbeau passent par la Rue Guerissart et détériorent les petits chemins.

Monsieur le Bourgmestre répond que c'est une mission pour la Police. Il rappelle que l'objectif est qu'il y ait 5 à 10h de prévention.

Monsieur le Bourgmestre signale que l'on a déjà dressé un arrêté de police pour les Containers Bert. On a lancé une procédure il y a 3 mois, le Parquet et la Police Judiciaire sont déjà descendus et nous avons déjà envoyé plusieurs recommandés qu'ils ne vont pas chercher.

Le dossier est dans les mains de la justice. Le patron est un habitant de Kluisbergen et il n'a pas d'autorisation pour exploiter.

Monsieur le Bourgmestre rappelle que la justice est très lente en termes d'intervention.

- **Monsieur Guy Antoin** demande qu'on répare le poteau tombé lors de la dernière tempête dans le champ de Stéphane Coëz.

- *Monsieur le Bourgmestre répond que des démarches ont été faites auprès de l'entreprise Eandis.*

- **Monsieur Joseph Henneuse** rappelle la visite du mois de mai concernant une servitude. Il signale qu'il y en a qui en profite pour passer avec de grandes grues et containers et que la clôture de J-P Devos est complètement démolie. Il demande de trouver une solution. A qui appartient la servitude ? Qui a donné l'autorisation à Eandis pour mettre des câbles ?

- *Monsieur le Bourgmestre répond qu'il va se renseigner à ce sujet.*

- **Monsieur Joseph Henneuse** signale que les câbles ont été posés à ras de la clôture.

- **Monsieur Adolphe Verbeke** répond que ce sentier doit être communal et que tous les fermiers doivent longer le sentier.

- **Monsieur Joseph Henneuse** dit que Eandis a tout abimé et n'a rien réparé alors que les travaux ont été effectués il y a 2 ans.

- *Monsieur le Bourgmestre répond qu'on répondra à toutes ces questions dans le rapport.*

- **Monsieur Joseph Henneuse** signale que s'il ferme son terrain, les gros engins devront faire le tour.

- **Monsieur Roger Verstraete** répond qu'il a vu le plan.

- **Monsieur Joseph Henneuse** rappelle que le problème est qu'il ne faut pas permettre aux gros containers de passer.

- *Monsieur le Bourgmestre propose de voir avec Eandis ce qu'il en est et qu'il est prêt à faire le maximum pour débloquer la situation. La commune peut intervenir quand un bien*

communal est en jeu. Vu qu'il y a un sentier communal près de la servitude, la commune peut intervenir. Il propose de rencontrer Mr Henneuse un samedi matin.

- **Monsieur Gérard D'Hondt** dit qu'il faudrait penser aux panneaux.

- *Monsieur le Bourgmestre répond qu'il faut faire attention de ne pas mettre trop de panneaux parce qu'à ce moment là on ne les voit plus.*

- **Monsieur Marcel Turpin** signale quand à lui que les îlots sont dangereux quand il y a du brouillard.

- *Monsieur le Bourgmestre répond que les îlots sont placés aux endroits des agglomérations.*

- **Monsieur Guy Tonneau** propose de mettre des poteaux en plastique au lieu de poteaux en fer forgé.

- *Monsieur le Bourgmestre répond que si on met des poteaux en plastique, on aura des problèmes de vol et de vandalisme.*

- **Monsieur Adolphe Verbeke** signale que l'équipe du MET est insupportable.

- *Monsieur le Bourgmestre rappelle la procédure actuelle : la commune peut demander une modification du code de circulation. Qu'il faut au préalable avoir une concertation avec le MET et ensuite on doit avoir l'approbation ministérielle.*

- **Monsieur Karl Cousaert** voudrait parler des stations d'épuration.

- *Monsieur le Bourgmestre répond qu'il faut savoir qu'en 2005, la commune de Mont de l'Enclus a marqué son accord sur le plan. 4 stations d'épuration : Anseroeul, Amougies, Orroir et Russeignies. En 2007 : Accord du Ministre. En 2014 : interpellation d'Ipalle que malheureusement aucun projet n'est autorisé dans les petites communes. En 2016 : pas d'argent pour les stations d'épuration.*

- **Monsieur Joseph Henneuse** répond qu'Ipalle a dit un jour qu'étant donné le nombre d'habitant à Russeignies, pas utile de faire une station. La Rhosnes serait suffisante.

- *Monsieur le Bourgmestre répond que les eaux du territoire du Mont de l'Enclus sont polluées. Il faut mettre en évidence que Renaix a une meilleure qualité d'eau que la commune de Mont de l'Enclus.*

- **Monsieur Guy Tonneau** demande s'il on pourrait installer un panneau d'affichage à Russeignies.

- *Monsieur le Bourgmestre répond qu'on a posé un panneau électronique sur la façade de la commune et que toutes les infos sont renseignées.*

- **Monsieur Guy Tonneau** demande s'il ne serait pas possible d'installer une colonne sur la place de Russeignies.

- **Madame Cindy De Witte** suggère qu'on installe un grand sapin l'année prochaine et de faire participer l'école d'Anseroeul pour le décorer.

- *Monsieur le Bourgmestre répond que c'est la 1^{ère} année qu'on a commencé la déco et que fin 2014, ce sera mieux que cette année.*

- **Monsieur Gérard D'Hondt** demande si la terrasse qu'on a construite est privée ou communale ?

- *Monsieur le Bourgmestre répond que c'est une terrasse communale.*

- **Monsieur Aloïs De Witte** demande où en est le projet pour le foot.

- *Monsieur le Bourgmestre répond qu'un dossier a été introduit il y a 3 ans pour un projet de 900.000 € et soutenu par Infraspport. On est tenu de respecter certaines normes (vestiaires,...). Les normes augmentent le coût du projet. Monsieur le Bourgmestre signale qu'il a été 2 fois au cabinet du Ministre Antoine mais qu'il n'a toujours pas retenu le projet. C'est dû au problème d'argent de la Région Wallonne. Il y a 2 mois, répression supplémentaire, problème d'hygiène et sécurité incendie. Le rapport a été transmis au Ministre.*

Il y a un plan B : revoir le projet à la baisse en terme financier. Réduction coût 200.000 €. Région Wallonne donnerait 60 % de subsides et 40 % de fond propre.

Plan C : construire une infrastructure sportive 100 % fond propre. Budget prévu : 400.000 €. Si pas de réponse, on privilégiera le plan C. Il faut que ça bouge avant la fin de l'année, on ne perd pas de vue ce projet.

Monsieur le Bourgmestre clôt la réunion à 22h00 et remercie les personnes présentes.

Le Bourgmestre,

BOURDEAUD'HUY J.P